

**Le projet « [Partage des savoirs](#) »**  
**Mobilisation sociale et développement territorial**  
**25 janvier 2013 // St-Camille**

Démarche adoptée : nous avons demandé à des intervenants de St-Camille d'identifier des questions et de les soumettre à l'équipe de chercheurs en guise de déclencheur pour encadrer les échanges à avoir entre nous lors des rencontres du 25 et 26 janvier 2013.

Premier temps – vendredi de 19h à 22h : thème « *Développement territorial* »

Trois questions se dégagent de l'exercice :

- [Qu'est que le développement ?](#)
- [Qu'est-ce que le développement territorial ?](#)
- [Qu'est-ce que le développement territorial intégré ?](#)

Quatre objectifs de travail guident cette première rencontre :

1. Mieux comprendre nos représentations respectives du développement, du développement territorial et du développement territorial intégré.
2. Échanger et réfléchir sur la façon de faire du développement en contexte camillois.
3. Identifier des actions ou des mesures ou de nouveaux mécanismes ou de nouvelles organisations pour prolonger et compléter les initiatives en cours.
4. Dans une perspective de suivi, prendre note et colliger les éléments essentiels dans le grand livre des « [Savoirs partagés](#) » afin de :
  - Rendre compte d'une expertise et d'un savoir collectif sur ces questions ;
  - D'être en mesure de parler, de présenter ou de transférer cette « expérience » ;
  - Porter un regard critique sur les actions réalisées jusqu'à présent en vue d'en bonifier la portée.

Modalités pédagogiques :

- Un premier échange sur l'idée de développement à partir d'une réflexion collective sur ce qui caractérise la communauté st-camilloise : [Jean-Marc](#).
- Un deuxième échange à partir de la présentation du projet les Rendez-vous de la relève : [Olivier](#).

# 1. La notion de développement (en réponse à la Norme – aux Standards) ; le hors norme étant associé au sous-développement, au mal-développement)

Qu'est-ce qui donne une couleur particulière à la communauté de St-Camille ?

- a. Une **temporalité** marquée par des cycles et une **durée, donc une histoire**
  - i. horizon temporel : histoire de St-Camille / du Québec
  - ii. une histoire qui fait sa marque, en termes de tradition, de capacité ou non de résilience
- b. Un **imaginaire** collectif – à partir de **cultures et d'identités**, d'une part, et **d'élites ou de leaders**, d'autre part
  - i. les éléments identitaires ; les leaders
  - ii. un ensemble culturel qui distingue
- c. Un **espace** collectif – à partir de **territoires nantis de ressources** découpés et superposés les uns sur les autres
  - i. le local, le régional, le national, l'international
  - ii. le local qu'est St-Camille, c'est aussi une diversité de situations – zones de densité (**l'urbain versus le rural**), de district... (**le Rang 13**), d'activités (**agricole, résidentielle, récréative...**)
  - iii. des ressources à combiner à la disposition pour appuyer un agir collectif et une spécialisation économique
- d. Un **agir** collectif – à partir d'un ensemble de **personnes, d'actions, d'organisations et d'institutions en santé** en réponse à des **besoins, aspirations, enjeux, défis**
  - i. un **bilan de santé de l'agir collectif (diagnostic aux 3 à 5 ans)** en fonction des besoins, urgences, opportunités : le cas des fermetures et des départs : exode des jeunes puis fermeture des activités, dont le magasin général...
- e. Une capacité de produire de la **richesse** et de générer de la **pauvreté** – à partir d'un rapport à l'**économie** plus ou moins égalitaire et équitable et à même des modalités de distribution et de redistribution de la richesse plus ou moins solidaires // mise en relation avec la question écologique
  - i. la nature des activités économiques (**productives, spéculatives ; intensives ou extensives**) // entreprises et organisations
  - ii. la nature des modalités de distribution et de redistribution de la richesse // services collectifs
  - iii. la qualité des activités en lien avec le développement durable
- f. Une capacité de **gestion** – à partir de mécanismes et de dispositifs **politiques et autres** plus ou moins **démocratiques**, plus ou moins **écologiques**
  - i. les mécanismes publics, associatifs et collectivisés de gestion (**Municipalité, Caisse populaire, Groupe du Coin, Corporation de développement socioéconomique**)
  - ii. les ressources externes (de la MRC, de la Région, du Québec)

- g. Une **qualité de vie** balisée par **l'acceptable et l'inacceptable, le négociable et le non négociable** – à partir de l'intégration ou de la non intégration d'innovations
- i. les mécanismes de prise de décision, de délibération pour résoudre les **conflits, les disputes, les controverses**
  - ii. la **coopération, la concurrence, les alliances, les résistances, les coups d'éclat, les accords, les compromis et parfois la compromission**

## **Synthèse I**

Dès lors le développement c'est :

- Une temporalité
- Un imaginaire (une culture et une identité)
- Un territoire (encastré)
- Une capacité d'action (nuage d'entreprises, d'organisations, de collectifs, de groupes, d'individus)
- De la richesse et de la pauvreté (inégalités – rapports sociaux)
- Une capacité de gouvernance de projets, d'initiatives, de territoires (système d'acteurs)
- Une qualité de vie : dès lors, un positionnement et des réponses par rapport à des normes sociales extérieures au territoire

## 2. Le développement « territorial » a une cible particulière – le Territoire (textes de Denieuil et Mance) (versus le développement sectoriel – qui vise uniquement un secteur (le transport par exemple))

- a. Un développement qui affecte des territoires en particulier :
  - i. Bombardier génère du développement qui affecte plusieurs régions du monde
  - ii. Le ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT) affecte toutes les régions du Québec
  - iii. Inode et Les Rendez-vous de la relève vise le territoire estrien
- b. Un développement qui vise un territoire spécifique :
  - i. Bombardier – Valcourt génère du développement pour la région de l'Estrie
  - ii. Le MAMROT Estrie s'occupe de la région spécifique de l'Estrie
  - iii. Inode et la relève pour St-Camille

Pour St-Camille, le développement territorial regroupe les actions initiées par l'expérience de St-Camille et les actions initiées par d'autres et qui ont un impact sur la région de l'Estrie et sur St-Camille.

Faire du développement territorial demande de maîtriser une méthodologie fondée sur des actions stratégiques :

- L'analyse diagnostic : connaître sa communauté, son territoire
- La méthodologie de projet, différents axes dont :
  - **Axe projet** en fonction de besoins et d'aspirations, d'opportunités et d'urgences
    - **Des choix sectoriels**  
Quoi privilégier : agriculture, services aux personnes ou aux entreprises, manufacturier ? Une majeur – Des mineurs ?
  - **Axe moyens et ressources et reconnaissance**
    - **Un système d'acteurs**  
A t-on les bonnes expertises, les bons outils, mécanismes, dispositifs ?  
Comment compléter ?
  - **Axe mobilisation de compétences, d'expertises** – intégration et participation // attirer de nouvelles populations, agir sur le peuplement
  - **Axe logique de développement** – équilibre entre les mécanismes traditionnels du marché et de nouvelles pratiques socioéconomiques : la **chaîne de production solidaire** : i.e., faire les exercices précédents en ayant en tête les opportunités socioéconomiques pour la population locale en fonction des besoins de consommation et des valeurs promues (par exemple la durabilité du développement)

- Pouvoir d'achat de la municipalité de St-Camille (1), puis des municipalités de la MRC (2)
- Pouvoir d'achat des organisations de St-Camille (1), puis des organisations de la MRC (2) (par exemple, tous les CPE et services de garde en milieu familial)
- Idée de réseaux territoriaux fondés sur la solidarité et la durabilité...

### Synthèse II :

Le développement territorial combine des efforts internes ou externes déployés par des acteurs, organisations ou institutions en fonction d'une analyse diagnostic et d'une méthodologie de projets pour influencer la qualité de vie de communautés localisées dans un lieu particulier (MRC – St-Camille).

### 3. La notion de développement territorial intégré (textes de Denieuil et Mance)

L'idée d'intégration fait référence à des actions volontaires qui tiennent compte d'une variété de dimensions et qui ont une intention ou une portée développementales.

Le développement territorial intégré permet de penser en même temps des actions de développement économique et de développement social, sans négliger le développement culturel et le développement politique.

Faire du développement intégré est une responsabilité partagée par toutes les initiatives, par tous les projets et par toutes les instances.

Faire du développement territorial intégré suppose la présence :

- d'un axe fédérateur (pertinence, efficience, efficacité) – idée de contrat social
- d'une logique de développement – idée de chaine de production solidaire
- de mécanismes de mobilisation et de participation des membres de la communauté – idée de gouvernance intégrée
- d'outils d'évaluation et de bilan

### Synthèse III

Le développement territorial intégré c'est :

- Se doter d'une méthodologie de diagnostic et de projet (un cadre d'expertise)
- Définir un cadre acceptable de qualité de vie (valeurs, vision, principes)
- Prioriser des axes d'action (entre l'urgence et les aspirations)
- Combiner des ressources externes et internes (mettre en mouvement)
- Travailler en réseaux de solidarité (travailler ensemble)

Donc, mobiliser, avec savoir faire et savoir être, des expertises (savoirs), des capitaux (avoirs), des capacités (pouvoirs) et des volontés (vouloirs) autour d'un habité, d'une vision, d'une qualité de vie et d'activités clairement identifiées par la communauté.